

Le 09 février 2023

Pour un Master en Médecine à Mons

La ministre de l'Enseignement Supérieur Valérie Glatigny a annoncé cette semaine son opposition à la création d'un Master en Médecine à L'UMons. L'Organisation Représentative des Étudiants, les représentants des étudiants en médecine de Mons, et la Fédération des Étudiants Francophones déplorent cette décision déconnectée de la réalité de terrain et demandent à la ministre de lever son refus au plus vite.

La création d'un Master en médecine est plus que nécessaire dans le Hainaut. Il faut rendre les études plus accessibles par un enseignement de proximité, en garantissant un cursus complet sans ajouter des frais de logement ou de transport supplémentaires. Actuellement, la majorité des Masters en médecine se trouvent à Bruxelles, là où les loyers étudiants font déjà partie des plus chers du pays, et où le coût de la vie plonge toujours plus les étudiants dans la précarité. La proximité des études est essentielle dans le Hainaut, une province qui souffre d'un niveau socioéconomique plus faible, et où le taux d'inscription dans l'enseignement supérieur est le plus bas de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Avec l'ouverture d'un Master, les étudiants qui finissent leur bachelier de médecine à Mons ne devront plus se retrouver forcés à partir pour poursuivre leurs études.

Cette décision de la ministre est d'autant plus incompréhensible au regard de la pénurie de médecins qui touche la Belgique, et qui n'épargne pas la province du Hainaut. La pénurie de médecins, qui ne fait qu'empirer, va continuer de mettre en danger la population. Ce choix confirme la vision élitiste de l'Enseignement Supérieur dont fait preuve notre ministre, avec la mise en place récente d'un examen d'entrée aux études de médecine et de dentisterie, mettant déjà de côté les étudiants précaires.

Une pénurie de médecins ne se résout pas avec plus de sélection, mais avec plus de médecins. Les former au plus proche de la zone en pénurie est une des meilleures solutions pour répondre au mieux aux besoins des futurs patients.

En-dehors de la décision en elle-même, la façon dont la ministre a décidé de rejeter l'habilitation, balayant de manière inédite l'avis rendu par l'ARES, tout en l'annonçant dans les médias sans concertation préalable avec les acteurs concernés, témoigne d'un mépris envers les établissements de l'enseignement supérieur et envers le monde de la santé en général. Madame Glatigny évoque un prétendu sous-localisme et un surcoût théorique. Les coûts astronomiques causés par des soins de santé défaillants sont pourtant eux bien réels. L'Université de Mons dispose déjà d'une faculté de médecine, et l'hôpital Erasme ferait office de partenaire dans le cadre d'une codiplômation avec l'ULB. Le refus d'un tel projet qui semble pourtant évident ne repose pas sur des éléments concrets, mais sur des considérations politiques qui vont à l'encontre du bien-être de la population.

Si, comme elle aime le dire, la ministre valorise l'équité entre les étudiants, elle doit agir dès maintenant en rendant les études de médecine accessibles à toutes et tous. Face aux pénuries et aux enjeux majeurs de santé publique auxquels nous sommes confrontés, les futurs médecins doivent être accueillis et encouragés par enseignement de proximité. Il est encore temps pour la ministre de revenir sur sa décision.



Présidente de la FEF: **Emila Hoxhaj** | T 0492 27 87 52 | emila.hoxhaj@fef.be

Chargé de communication de la FEF: **Renaud Leemans** | T 0492 27 87 59 | renaud.leemans@fef.be